

POLITIQUE BEL SUR LES PORTIONS DURABLES



2023



CONTEXTE ET CHALLENGES



Chez Bel, nous voulons construire un modèle alimentaire plus durable, grâce à notre portefeuille unique de marques reposant sur la portion individuelle. Ce format signature du Groupe présente de nombreux avantages :

- Préserver la qualité et la sécurité des aliments sur de longues durées, parfois même sans réfrigération
- Permettre au plus grand nombre de consommateurs de profiter des bienfaits de nos produits, proposés dans un format pratique et facilement transportable
- Limiter la surconsommation et offrir aux consommateurs des apports nutritionnels adaptés à leurs besoins
- Contribuer à réduire le gaspillage alimentaire, en permettant à nos produits d'être consommés sur une plus longue période par rapport à un emballage familial dans lequel les restes se gâchent facilement (voir [Charte Bel pour lutter contre le gaspillage alimentaire](#))

Néanmoins, Bel endosse la responsabilité des défis environnementaux posés par l'utilisation d'emballages individuels et, plus généralement, de l'impact environnemental de la consommation des matières premières et de la gestion de la fin de vie des emballages. Ces défis sont également liés à l'évolution des réglementations et des attentes des consommateurs, car la portion peut donner l'impression d'un suremballage, même si les ACV¹ de nos emballages montrent que, la plupart du temps, l'impact de l'emballage individuel est inférieur à celui de l'emballage familial. Bien que les emballages ne représentent que 5 % de l'empreinte carbone du Groupe, nous sommes pleinement conscients que leur production, leur utilisation et leur fin de cycle de vie pèsent sur les ressources naturelles.

C'est pourquoi le Groupe s'efforce de limiter l'impact environnemental de ses emballages conformément à sa stratégie BeLowCarbon en adoptant une approche d'éco-conception tout au long du cycle de vie de ses produits afin de trouver le juste équilibre entre les nombreux avantages de la portion individuelle et une gestion durable de l'emballage. Réduire le gaspillage alimentaire est un catalyseur pour atteindre notre objectif BeLowCarbon, [le plan ambitieux de Bel pour s'aligner sur la trajectoire 1,5 °C](#), validé par la Science Based Target Initiative. Bien que nous soyons particulièrement attentifs aux formats en portion, le champ d'application de cette politique s'étend à tous nos emballages, composés pour 2/3 de matériaux à base de papier/carton et pour 1/3 d'aluminium et de plastique. Cette politique couvre tous les emballages de la marque Bel, qu'ils soient fabriqués dans les usines de Bel ou qu'ils soient sous-traités*.

¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin

* Pour les fusions et les acquisitions, un diagnostic doit être réalisé dans chaque cas pour définir le calendrier de convergence vers la politique de portions durables. Cette politique ne s'applique pas aux joint-ventures avec participation minoritaire ni aux produits sous licence de marque gérés par d'autres entreprises.

LES ENGAGEMENTS DE BEL

Notre ambition est de contribuer activement à *une économie circulaire*, de l’approvisionnement jusqu’à la fin du cycle de vie, ce qui signifie idéalement d’éliminer les déchets, de faire circuler les matériaux et de régénérer les écosystèmes naturels. Nous organisons nos engagements selon les 5R, alignés sur le diagramme papillon de la Fondation Ellen MacArthur² qui illustre le flux continu de matériaux dans une économie circulaire :



- **“Refuser”** les éléments inutiles,
- **“Réduire”** l’utilisation des matériaux,
- **“Réutiliser”** autant que possible,
- **“Restaurer”** les ressources en utilisant des matériaux recyclés ou renouvelables,
- **“Recycler”** les emballages.

Parce que Bel est convaincu que les défis de l’emballage ne peuvent être relevés que collectivement, nous sommes déjà impliqués dans de nombreuses coalitions d’action réunissant des fabricants de produits, des acteurs de l’emballage, des ONG ou des institutions gouvernementales pour conduire des changements positifs autour des 5R.

➔ REFUSER

OBJECTIF

Le meilleur emballage étant celui qui n’existe pas, la première étape consiste à «refuser» les *emballages inutiles*.

VISION À LONG TERME

Minimiser l’emballage, donner la priorité aux fonctionnalités essentielles et, en fin de compte, développer des offres de *produits en vrac*, rechargeable ou réutilisables.

ENGAGEMENTS

- Éliminer les emballages secondaires en plastique qui ne servent pas à la conservation du produit d’ici à 2025
- Éliminer les éléments d’emballage inutiles d’ici à 2025
- Éliminer les matériaux PVC/PVDC d’ici à 2025

EXEMPLES

DE LA MANIÈRE DONT NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

- Le filet utilisé pour emballer les micro-barquettes La Vache qui rit® des services de restauration a été éliminé, ce qui a permis d’économiser 630 kg de plastique par an.
- Le sachet en plastique utilisé pour les Mini Rolls Babybel® a été supprimé et remplacé par un sachet recyclable composé à 97 % de papier, ce qui a permis d’économiser 18 tonnes de plastique par an.
- Sur le pot Boursin®, nous avons supprimé le suremballage en carton qui n’était utilisé que pour la visibilité en rayon, réduisant ainsi le poids de l’emballage de 25 % et permettant une réduction de 26 tonnes de carton par an.

¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin
² <https://ellenmacarthurfoundation.org/circular-economy-diagram>

➔ RÉDUIRE

OBJECTIF

Une fois que nous avons évité tout emballage inutile, nous visons à réduire notre empreinte en appliquant les principes d'éco-conception à toutes les étapes du cycle de vie de l'emballage, de la conception à la fin de vie.

VISION À LONG TERME

Minimiser les impacts environnementaux de chaque emballage tout au long de son cycle de vie.

ENGAGEMENTS

- Chaque projet d'innovation ou rénovation doit suivre systématiquement la procédure d'éco-conception Bel
- Garantir un *espace de tête* libre de 30 % maximum dans les emballages souples d'ici à 2025
- Éliminer l'*espace de tête* non justifié techniquement d'ici à 2030
- Optimiser le ratio emballage/produit d'ici 2030 (maximum par type d'emballage à définir)

EXEMPLES

DE LA MANIÈRE DONT NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

- Depuis 2020, le groupe est membre de la Coalition d'action sur les déchets plastiques du *Consumer Goods Forum* (CGF) et s'est engagé à respecter les Règles d'or d'éco-conception d'ici 2025, notamment l'élimination du suremballage en plastique et la réduction de l'espace libre dans les emballages.
- Nous avons mis en place une formation à *l'éco-conception* pour les équipes développement, marketing et achats.
- Pour nos gourdes Squeeze, nous déployons progressivement de nouveaux bouchons en plastique dont le poids de plastique est réduit de 40 %, ce qui représente une économie potentielle de 1 265 tonnes de plastique par an et une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre.
- Pour les portions de La Vache qui rit®, nous avons optimisé la découpe des feuilles d'aluminium, ce qui a permis de réduire de 72 tonnes la quantité d'aluminium et de 873 tonnes la quantité de gaz à effet de serre.
- Pour les portions de Boursin®, nous avons éliminé la couche de plastique de la boîte, ce qui a permis de réduire de 8 tonnes la quantité de plastique par an, et nous sommes passés à un emballage à composant unique, ce qui a permis de réduire de 33 % la quantité de carton et de 35 % les émissions de gaz à effet de serre.



¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin

➔ RÉUTILISER

OBJECTIF

Pour encourager les consommateurs à réduire l'utilisation d'emballages à usage unique, nous visons à développer des offres d'emballages réutilisables, rechargeables ou de vente en vrac.

VISION À LONG TERME

Innover avec de nouvelles solutions réutilisables, rechargeables ou en vrac, un défi technologique et commercial majeur pour les produits pâteux et fragiles soumis à des conditions d'hygiène et de conservation strictes, et en tirer des enseignements pour les développer à une plus grande échelle à l'avenir.

ENGAGEMENTS

- Tester sur le marché différentes solutions de réutilisation, de recharge et de vente en vrac pour nos marques principales d'ici à 2027

EXEMPLES

DE LA MANIÈRE DONT NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

- Nous avons testé la vente de Babybel® avec seulement la couche de cire dans certains magasins Day by Day et Intermarché en France afin de recueillir des informations pour développer la bonne proposition.
- Bel s'est associé à Danone, Lesieur et Famille Michaud Apiculteurs pour lancer la coalition «Défi Vrac» en France afin de travailler ensemble sur des solutions pour rendre le vrac accessible sur de nouvelles catégories de produits semi-liquides tels que le miel, les yaourts, la mayonnaise ou le fromage à tartiner.

➔ RESTAURER

OBJECTIF

Minimiser notre impact sur l'environnement et sur les êtres humains lors de l'approvisionnement en matériaux d'emballage.

VISION À LONG TERME

Comme nous voulons réduire drastiquement notre utilisation de matériaux en plastique et en aluminium, nous explorons et priorisons des solutions alternatives utilisant des matériaux renouvelables, recyclés ou certifiés qui ne sont pas en concurrence avec les produits alimentaires. Cela contribuera à réduire notre empreinte carbone et préserver les ressources naturelles.

ENGAGEMENTS

- Garantir l'absence de déforestation en utilisant du papier et du carton fabriqués à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges certifiées provenant de forêts gérées de manière durable
- Tant que nous utilisons de l'aluminium, nous devons nous assurer que nos achats seront certifiés ASI (*Aluminium Stewardship Initiative*) d'ici 2025, puis passer à de l'aluminium ASI et bas carbone d'ici 2030 (car c'est le matériau d'emballage le plus intensif en carbone que nous utilisons chez Bel)
- Tant que nous utilisons du plastique, atteindre 25 % de plastique recyclé d'ici à 2030 (dans le portefeuille total Bel moyen) afin de réduire la nécessité d'extraire les combustibles fossiles nécessaires à la production de plastique vierge

¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin

EXEMPLES

DE LA MANIÈRE DONT NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

- Bel participe à l'Initiative pour la gestion responsable de l'aluminium (ASI) depuis 2017. L'ASI contribue à améliorer les pratiques de gestion dans l'industrie de l'aluminium en ce qui concerne les défis sociaux, environnementaux et de traçabilité.
- L'usine de Sablé-sur-Sarthe, qui produit les portions d'aluminium Kiri®, a obtenu la certification de la norme de performance ASI et la norme de chaîne de contrôle ASI en juin 2022.
- Au Portugal, la marque Limiano® du groupe s'efforce d'incorporer dans l'emballage de ses produits 50 % de plastique recyclé à partir de bouteilles en PET recyclées.
- Plus des ¾ des emballages en papier/carton utilisent des fibres recyclées ou d'origine certifiée.
- Le pot en plastique de Boursin® a été remplacé par un pot en carton, ce qui a permis d'éliminer 79 tonnes de plastique et de réduire de 226 tonnes les émissions de gaz à effet de serre par an.



OBJECTIF

Nous voulons optimiser la fin du cycle de vie des emballages, encourager le tri et le recyclage en communiquant clairement auprès des consommateurs et en nouant des partenariats pour développer des filières de collecte et de valorisation des déchets d'emballages.

VISION À LONG TERME

Permettre une économie circulaire dans laquelle les emballages ne sont pas jetés et maximiser la quantité d'emballages réellement recyclés.

ENGAGEMENTS

- Mettre sur le marché des produits 100% *recyclables* et/ou *compostables à domicile* d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire de 90% d'ici 2025
- Contribuer à développer le recyclage et la valorisation des déchets d'emballage dans les pays où nous sommes présents en encourageant et en rejoignant des initiatives de «*Responsabilité élargie du producteur*» (*REP*) dans 12 pays d'ici 2030
- Communiquer clairement aux consommateurs pour qu'ils puissent jeter correctement les emballages en fournissant des informations sur le tri des déchets ou des instructions sur la fin de vie sur tous les emballages d'ici à 2025

EXEMPLES

DE LA MANIÈRE DONT NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

- Bel est signataire des notes de position de la Fondation Ellen MacArthur et du CGF pour contribuer au déploiement de *REP*. Et par le biais de la Coalition d'action sur les déchets plastiques du CGF, nous sommes déjà engagés dans des initiatives *REP* dans 7 pays.
- Le Groupe a été l'une des entreprises fondatrices de CITEO en France et est un membre actif d'organisations travaillant à l'amélioration du traitement des déchets d'aluminium et d'acier par l'intermédiaire du CELAA (Club de l'Emballage Léger en Aluminium et Acier) en France, l'AREME (Association pour le Recyclage des Emballages et objets Métalliques légers) en Belgique et au Luxembourg, la COALI (Coalition pour le Recyclage de l'Aluminium et de l'Acier légers) en Espagne et l'AIRE («Alliance pour l'Innovation et le Recyclage des Emballages») au Maroc.
- Le Groupe déploie progressivement les gourdes de compote mono-matériau donc recyclables (vs. modèle 2018 multi-matériaux et non recyclable) permettant également une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre liées à la production des gourdes.
- ComPack, un outil de gestion interne utilisant la base de données [Veolia CIRCPACK](#), nous permet de suivre les règles de tri dans le monde entier et d'aider les équipes marketing à identifier les instructions à afficher sur chaque emballage.

¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

POUR ASSURER LA RÉALISATION DE NOTRE AMBITION EN MATIÈRE D'EMBALLAGE, NOUS NOUS APPUYONS SUR :

→ Une gouvernance spécifique et des équipes dédiées pour gérer et suivre nos progrès

Un Comité Emballage se réunit tous les trimestres pour contrôler les plans d'action à moyen et à long terme, prendre des décisions sur les priorités et suivre les progrès de tous les indicateurs clés de performance qui sous-tendent les 5R. Il travaille en étroite collaboration avec le marketing, le développement, les achats et une équipe dédiée à la «transformation des emballages» qui se concentre sur le développement de nouveaux emballages révolutionnaires ayant un impact réduit sur l'environnement.

→ Des formations et outils efficaces pour les collaborateurs

- La procédure d'éco-design du groupe fournit toutes les lignes directrices nécessaires aux développeurs pour concevoir des emballages durables, depuis les matières premières jusqu'à la fin du cycle de vie. Des modules de formation aux bonnes pratiques d'éco-conception sont organisés pour les équipes de développement, de marketing et d'achat, et des ateliers sont organisés chaque année pour partager les savoir-faire.
- Des outils spécifiques ont été développés pour aider les équipes à respecter nos engagements dans les 5R :



Pack Scan :

une grille d'évaluation appliquée systématiquement à tous les emballages mis sur le marché qui permet d'obtenir une note en fonction du degré de conformité à la Politique de portions durables.



eQoPack :

une plateforme d'éco-design qui aide les développeurs à intégrer les enjeux environnementaux dans le process d'innovation de nos emballages. Développé par Quantis, une société de conseil en développement durable avec une expertise en ACV, cet outil permet de simuler l'impact des différentes options d'emballage et donc de faire des choix en ligne avec les engagements du Groupe.



ComPack :

un outil digital qui nous permet de surveiller les règles de tri des produits Bel dans différents pays. Il a été déployé en interne pour les équipes marketing afin de les aider à identifier les instructions à afficher sur chaque emballage.



Roadmap CSR :

planification et priorisation des projets d'innovation et rénovation du groupe pour organiser la transition vers des emballages plus responsables. Le suivi permanent des réglementations, des lignes directrices internationales et des technologies, nous permet de nous adapter continuellement à un environnement en évolution rapide.



- Enfin, Bel organise régulièrement des communications et des événements internes pour sensibiliser tous les employés aux déchets d'emballage et encourager les habitudes de tri responsable, y compris dans nos bureaux.

¹ Tous les mots en italique sont expliqués dans le Glossaire à la fin



ACV : une méthodologie pour mesurer les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service.

ASI (Aluminium Stewardship Initiative) : une norme qui fixe des exigences en matière de production, d'approvisionnement et de gestion responsables de l'aluminium, qui est applicable à l'échelle mondiale et qui englobe toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'aluminium. Cette norme aborde l'intégrité des entreprises, l'environnement, y compris les émissions de gaz à effet de serre, les déchets, l'eau et la biodiversité, mais aussi les droits de l'homme, dont les droits du travail, la santé et la sécurité au travail et les droits des peuples autochtones.

Compostable à la maison : la biodégradabilité complète pour les petits déchets dans un compost de jardin.

Consumer Goods Forum (CGF) : une organisation mondiale dirigée par des PDG qui rassemble les détaillants et les fabricants de biens de consommation, afin de les aider à collaborer avec d'autres parties prenantes clés pour garantir la confiance des consommateurs et susciter des changements positifs.

Éco-conception : une approche qui prend en compte les aspects environnementaux à tous les stades du processus de développement des produits, en s'efforçant d'obtenir des produits qui ont un impact environnemental le plus faible possible tout au long de leur cycle de vie.

Economie circulaire : modèle de production et de consommation qui implique le partage, la location, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le recyclage des matériaux et produits existants le plus longtemps possible. Le cycle de vie des produits est ainsi prolongé.

Emballage inutile : l'emballage n'est utilisé que pour attirer les consommateurs, pour accroître la visibilité, pour améliorer la compétitivité et la différenciation, et pour tirer parti d'un symbole ou d'une image.

Emballage prêt à être recyclé : un emballage conçu pour être recyclé en utilisant des matériaux et une manière de les assembler qui permettent la recyclabilité, comme démontré par au moins un système de recyclage efficace dans au moins un pays.

Emballage primaire : l'emballage en contact avec le produit lui-même. Son objectif principal est de contenir, de protéger et de conserver le produit. Il peut également être utilisé pour faciliter le transport, la manutention et le stockage des produits, et pour fournir des informations réglementaires.

Emballage réellement recyclable : un emballage conçu pour être recyclé et pour lequel il existe des installations de recyclage dans le pays où le produit est commercialisé.

Emballage secondaire : l'emballage utilisé en dehors de l'emballage primaire. Son objectif principal est de diviser et de regrouper les produits et de faciliter leur consommation, leur stockage et leur transport. Il peut également être utilisé pour attirer les consommateurs et améliorer la différenciation concurrentielle.

Espace de tête : l'espace vide à l'intérieur de l'emballage d'un produit scellé.

FSC : la certification de gestion forestière confirme que la forêt est gérée de façon à assurer la protection des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, en éradiquant la déforestation et l'exploitation forestière illégale, en soutenant les moyens de subsistance des communautés forestières, en habilitant les communautés autochtones, en abolissant l'esclavage moderne et en garantissant des chaînes d'approvisionnement transparentes et traçables.

Matériau bio-sourcé : un matériau fabriqué à partir de sources végétales (la plupart du temps des co-produits alimentaires).

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) : le Programme de reconnaissance des certifications forestières est une alliance mondiale de premier plan de systèmes nationaux de certification forestière dédiés à la promotion de la gestion durable des forêts grâce à une certification par un tiers indépendant pour garantir que les produits forestiers sont fabriqués dans le respect des normes écologiques, sociales et éthiques les plus élevées.

Produits en vrac : produits stockés en vrac et non emballés dans des boîtes ou des contenants séparés.

Responsabilité élargie des producteurs (REP) : un moyen d'intervention qui étend la responsabilité financière et/ou opérationnelle du producteur pour son produit afin d'inclure la gestion de la phase de post-consommation, dans le but d'aider à atteindre les objectifs nationaux de recyclage et de valorisation. Les politiques de REP transfèrent donc généralement le coût de la gestion des déchets ou de la collecte physique, partiellement ou totalement, des collectivités locales aux producteurs, garantissant ainsi un financement fiable pour développer des systèmes de collecte et de tri efficaces.

SFI (Sustainable Forestry Initiative) : SFI en tant qu'organisation est le membre national PEFC pour les États-Unis (cf. définition PEFC ci-dessus). Le système de certification forestière SFI est également opérationnel au Canada.